



CRISE

UNE MOBILISATION
COLLECTIVE FACE À LA CRISE

LES ASSOCIATIONS

UNE RICHESSE
LILÔTE

LA CITÉ ÉDUCATIVE

LA RÉUSSITE POUR
TOUS LES JEUNES

SOMMAIRE

04 Ça s'est passé ici

06 à 09 En bref

10 Face à la crise : les actions de la municipalité

12 Dossier > Associations : une richesse lilôte

18 Hôtel d'entreprises : un lieu pour développer son activité

20 Les bonnes pratiques de l'urbanisme

21 Le Plan Communal de Sauvegarde pour faire face aux crises

22 Rentrée scolaire : au plus près des attentes des parents

23 Faire de l'éducation une priorité partagée

24 Culture : un début de saison très riche

25 Une approche ludique de la gestion des déchets

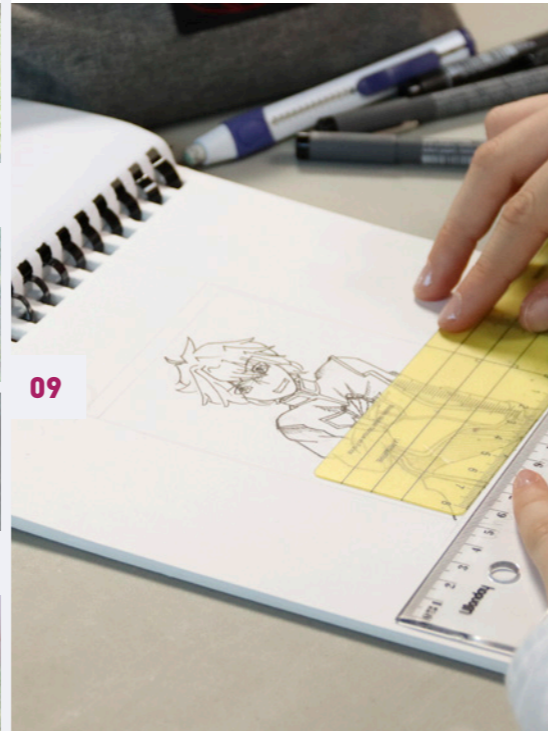
26 La parole aux habitants

28 Agenda

30 Expression politique



04



09



12



18



21



26



24



28



ÉDITO

Chères Lilôtes, chers Lilôts,

L'automne a été marqué par une rentrée associative trépidante, offrant à tous l'opportunité de se divertir, s'évader, goûter à la culture, au sport, au bien-être, au loisir... C'est cette formidable dynamique que j'ai souhaité mettre à l'honneur dans ce magazine, à l'image de la coopération de qualité entre la ville et les acteurs associatifs. C'est par ce travail conjoint que se tisse et se renforce le lien social entre les Lilôts.

Dans ce même élan, je suis ravi de voir réinstauré en janvier le repas partagé avec nos aînés. Les retours positifs des activités de la semaine bleue témoignent de ces nécessaires moments de partage et de convivialité.

L'amélioration de l'accueil des enfants dans les écoles est également une priorité municipale, conscient des enjeux auxquels nous avons à faire face. Comme je m'y étais engagé, un protocole d'accord sur le service minimum est effectif depuis septembre. Il conduit nos agents grévistes à se déclarer 48h à l'avance, sans possibilité de grève perlée. Nous pouvons ainsi proposer aux enfants et aux parents des services mieux organisés, tout en respectant le droit de grève.

Dans une démarche d'amélioration sur service public, le soutien aux habitants est renforcé avec l'ouverture de l'Espace des Solidarités Olympe de Gouges, un guichet unique pour vos démarches sociales, liées au logement, au transport, à l'emploi, ainsi que pour les ateliers numériques et ceux destinés aux seniors. Je vous invite à franchir la porte de ce lieu destiné à faciliter le quotidien de chacun.

D'autres lieux municipaux ont été réhabilités pour accroître le service aux habitants, comme les anciens vestiaires du rugby ou le local jouxtant l'espace Alain Rossot.

En espérant vous rencontrer très prochainement à la mairie, en ville, au prochain Conseil Municipal ou à l'occasion des événements communaux.

Bien à vous,

Cyril Marion

Maire de L'Isle d'Abeau

Vice-Président CAPI au Renouvellement Urbain et à l'Habitat

SERVICE À LA POPULATION - ÉTAT CIVIL / ÉDUCATION / VIE LOCALE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30
1^{er} samedi du mois : 9h à 12h (sauf le service vie locale)

CCAS

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13h30 à 17h30.
Jeudi : 13h30 à 17h30.

SERVICE URBANISME

Lundi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.
Mercredi : 8h30 à 12h.

SERVICE CULTURE

Lundi, mardi, mercredi, Jeudi, vendredi : 9 h à 12 h et 13h30 à 17h30.

CENTRE SOCIAL COLUCCI

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8 h 30 à 12 h et 13h30 à 17h30.
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.

LUDOTHÈQUE

Lundi : 9h30 à 12h et 15h30 à 18h.
Mardi : 15h30 à 18h30.
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30.
Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 15h30 à 18h30.
Dernier samedi du mois : 9h30 à 12h.

ESPACE CŒUR DE L'ISLE

Lundi, mardi, mercredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30.

POLICE MUNICIPALE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13h30 à 17h30.
Jeudi : 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Samedi : permanence de 9h à 12h (appeler le poste de police municipale avant de vous déplacer)

ID'A MAG #14

Une publication éditée par la mairie de L'Isle d'Abeau.



• Novembre 2022

• **ISSN** : en cours

• **Directeur de la publication** : Cyril Marion

• **Adjoint à la Communication** : Cédric Mellet

• **Rédaction** : Agence Tintamarre

• **Création graphique mise en page** : Léa Alvarez pour Agence Tintamarre

• **4^e de couv** : Indélébile créations

• **Crédit photos** : Ville de L'Isle d'Abeau, Benoît Gillardeau, Butterfly, Epictura, Freepik, PhaSme, Indélébile créations, Florence Pillet, BCIA

• **Impression** : Imp. Fouquet Simonet, impression sur du papier recyclé.



01



02



03



04



05



06



07

01 Rentrée culturelle : en septembre dernier, le service culture vous a dévoilé sa nouvelle saison autour d'un après-midi festif et convivial dans les jardins du Millenium.

02 Vendredi 23 septembre, la municipalité a inauguré l'espace Alain Rossot. L'équipement communal a été renommé en hommage à Alain Rossot, ancien Maire de la ville et figure du territoire. Un moment émouvant, partagé avec sa famille et ses anciens élus.

03 Cette année encore, la collectivité a participé à la journée mondiale de nettoyage, le World Clean Up Day. Citoyens, agents, élus et partenaires se sont mobilisés pour la propreté.

04 Parce que nous prenons soin de nos seniors, le CCAS leur avait préparé un programme riche en animations à l'occasion de la semaine bleue : sortie à Calicéo, karaoké, flashmob, après-midi festif...

05 Autour de la thématique « la couleur de mes rêves », les habitants ont été amenés à participer à la nouvelle édition de la Grande Lessive. Jeudi 20 octobre, tous les dessins étaient accrochés sur la Place des Alpes.

06 Les vacances scolaires, ce sont aussi pour nos services l'occasion de vous proposer de nombreuses animations : balade naturelle, ludomobile, tournoi de FIFA, atelier créatif, ou encore comme ici des Olympiades du Jard'Isle bien.

07 Le Quartier Saint-Hubert n'avait qu'à bien se tenir ! Le 31 octobre, à l'occasion d'un après-midi festif sur le thème d'Halloween, petits et grands se sont retrouvés autour d'animations et d'un grand défilé costumé dans le quartier.

SOCIAL

Un lieu pour simplifier la vie des citoyens

L'ouverture de l'espace des solidarités Olympe de Gouges, le 7 septembre dernier, avait de quoi enthousiasmer, et les promesses sont tenues ! Il en simplifie de nombreuses démarches administratives en regroupant sous un même toit le CCAS, le centre médico-social du département et le relai emploi de la mairie. Cette mutualisation crée une nouvelle dynamique d'émulation, et le bouche à oreilles commence déjà à répandre la nouvelle : ici tout est plus simple, on peut trouver l'aide qui convient et être dirigé dans le bon service sans changer de bâtiment (CAF, Pôle emploi, PMI, etc.).

Retrouvez l'espace des solidarités au 6 rue du Triforium, entrée côté gymnase Saint-Hubert.

Les horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30 (fermé le matin)
Du mardi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Boîte à projets

Àu début de l'été, la Boîte à projets a recueilli les idées des habitants pour embellir l'espace public. Les projets ayant reçu plus de quarante votes d'autres habitants ont été sélectionnés et sont encore à l'étude. Tous ceux qui s'avèrent réalisables seront dévoilés au mois de décembre (n'hésitez pas à consulter la plateforme dédiée : jeparticipe.mairie-ida.fr), et réalisés au cours de l'année 2023. D'ici là, certains aménagements faisant suite à une consultation des Lilôts et qui répondent à plusieurs attentes recueillies dans le cadre de la Boîte à projets seront bientôt à découvrir dans le parc Saint-Hubert !

LECTURE

Des livres en accès libre

Connaissez-vous les cabanes à livres, ce dispositif permettant de s'échanger gratuitement (et donc de faire circuler) des ouvrages ? Depuis quelques mois, la ville travaille sur le projet et a décidé d'installer une cabane à livre devant ou à l'entrée de chacun de ses 7 groupes scolaires. Cela venant en plus des bibliothèques intra-muros attachées aux écoles. Cette initiative se double même d'une démarche zéro-déchet puisque tout le matériel (anciens vestiaires, vieux frigos, etc.) est issu de récupération et réaménagé par les agents du cadre de vie, puis customisé par les élèves eux-mêmes. Le but est d'encourager la lecture (livres de cuisine, romans, BD, livres pour les enfants, pour la jeunesse, récits de voyages, etc.) et le lien qui se créera autour d'une telle animation de quartier. Déjà opérationnelles dans plusieurs écoles, notamment le GS 15 Les 3 Vallons, le GS 14 Les Chardonnerets, le GS17 Les Fauvettes, etc. toutes les boîtes à livres seront prochainement installées.



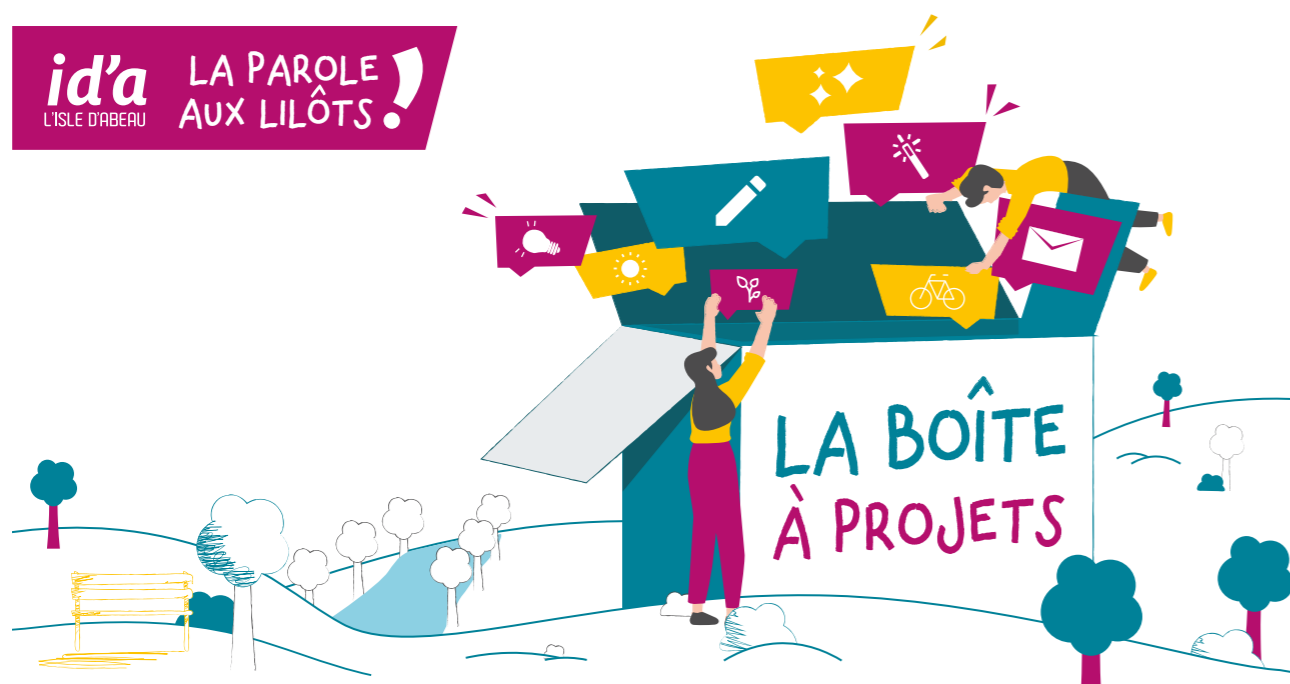
Focus sur la lutte contre les violences faites aux femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes est une préoccupation internationale. Lancée en 2008, la campagne de l'ONU « Tous UNiS » vise à sensibiliser, prévenir et éliminer ces agressions verbales, physiques, psychologiques, sexuelles qui détruisent des vies. Depuis 2020, L'Isle d'Abeau, au travers de sa direction tranquillité citoyenneté participe à la manifestation et se mobilise du 25 novembre au 10 décembre.

Ainsi, cette année encore, la ville se mettra aux couleurs de la lutte contre les violences faites aux femmes, le orange. Drapeaux orange, bracelets distribués aux agents, élus, partenaires mais aussi mis à disposition des habitants et commerçants dans les accueils des équipements municipaux. Le maître-mot de cette mobilisation, c'est surtout la sensibilisation des publics et notamment les plus jeunes. Plusieurs actions sont alors programmées au lycée Philibert Delorme, en partenariat avec la Maison de Protection des Familles. C'est aussi le rappel des numéros utiles nationaux, tel que le 3919. Deux sessions de cours de self défense gratuits ouverts aux femmes seront également proposées les samedis 26 novembre et 3 décembre. Toutes les infos sont à retrouver sur le site de la ville : www.mairie-ida.fr Ces 16 jours viennent en complément du réseau communal contre les violences intrafamiliales, mis en place l'année dernière, et regroupant les différents acteurs du territoire. Un réseau qui agit tout au long de l'année.



id'a LA PAROLE AUX LILÔTS!
L'ISLE D'ABEAU





VOEUX

À noter dans vos agendas !

Après deux années sans en raison du contexte sanitaire défavorable, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population est de retour ! Ce sera donc une première pour l'équipe municipale élue en juin 2020. Cyril Marion aura le plaisir de s'adresser aux Lilôts **samedi 14 janvier à 19h30**, à la salle de L'Isle (ouverture des portes à 19h). Cette cérémonie permettra non seulement aux habitants de rencontrer l'équipe municipale au cours d'un temps convivial, mais aussi de découvrir le Conseil Jeunes Citoyens nouvellement élu. Et le CCAS aura le plaisir également de retrouver ses seniors à l'occasion du traditionnel repas ce même jour, à 11h.

Bref, réservez votre 14 janvier !

FÊTE

AU CŒUR DE NOËL

La magie de Noël n'attend jamais le jour J, elle pétille dans nos vies dès les premiers jours de l'Avent. À L'Isle d'Abeau, sa féerie sera à l'honneur le **samedi 17 décembre**. Une journée festive et chaleureuse débutant par la tournée du Père Noël qui distribuera des surprises avec ses lutins en fin de matinée (selon un parcours à retrouver sur le site de la ville et les réseaux sociaux), et se poursuivant de 14h à 19h30 autour de la Place des Alpes. Pour célébrer ensemble l'arrivée des jours les plus froids, un espace sera consacré à la gastronomie qui réchauffe les cœurs avec la soupe du CCAS, des churros, marrons chauds et autres stands de saison. Un chalet de bois accueillera une conteuse qui ravira les oreilles avides d'histoires. Un pianiste sur tapis volant planera au-dessus des nombreuses animations proposées où chacun pourra s'amuser, avec notamment une cage à neige (qui fait la part belle au fameux lancer de boules de neige), un parcours alpin, du curling et même du ski et du snow à tester en réalité virtuelle. Un sublime spectacle de chevaux lumineux aura lieu à 19h, avant de clore les festivités par un bouquet de feux d'artifice !



RÉNOVATION URBAINE

Quartier Saint-Hubert, ça avance !

La rénovation du quartier Saint-Hubert se poursuit avec la troisième phase se déployant rue du Cardo. Passée en sens unique et dotée d'une nouvelle piste cyclable pour plus de sérénité, la rue verra ses trottoirs élargis. Dès décembre, huit containers enterrés (deux blocs de quatre avec chacun deux poubelles d'ordures ménagères, une pour le tri et une pour le verre) seront installés pour les résidences de proximité. De nouveaux parkings en épis, la rénovation de la placette en face de la poste et la végétalisation du grand escalier (transformé avec des assises de type « banc public ») seront les autres aménagements réalisés.

Les deux prochaines phases de travaux se dérouleront place du Triforium et promenade du Décumanus. Toutes les informations à suivre sur le site dédié, à découvrir prochainement sur : saint-hubert.mairie-ida.fr

VACANCES DE LA TOUSSAINT

UN NOUVEAU DISPOSITIF D'INITIATIONS ARTISTIQUES POUR LES JEUNES

Le plein d'activités était à nouveau au programme pour les jeunes Lilôtes et Lilôts durant les dernières vacances. Avec, cette année, une nouveauté : Renc'arts, une semaine d'initiations artistiques.

Plus de 250 jeunes (de 11 à 17 ans) accueillis par les animateurs de la Ville : ces beaux chiffres témoignent de la qualité des activités qui ont rythmé les vacances de la Toussaint. Parmi les rendez-vous habituels, un après-midi au Laser Game Évolution de Bourgoin-Jallieu, une journée au Parc Walibi, la grande soirée d'Halloween, des après-midi entiers d'animations au Centre Social Michel Colluci et même des ateliers d'aide à la recherche de stage de troisième (encadrés par la Mission locale). Cette année, la municipalité a aussi initié un nouveau dispositif : Renc'arts. Trois parcours artistiques (dessin manga, magie et Musique Assistée par Ordinateur) qui ont regroupé 25 jeunes. Les cours, encadrés par des professionnels, se sont déroulés en matinée, de 9h30 à 12h, au gymnase Saint-Hubert, du 24 au 28 octobre. L'enjeu était de faciliter l'accès à des pratiques culturelles choisies avec soin par les services de la ville, car praticables à domicile. Les stagiaires pourront ainsi consolider leurs acquis chez eux grâce à des tutos en ligne (pour la MAO) et les mallettes de magie ou de crayons offertes par la municipalité. Face au succès rencontré et au retour enthousiaste des stagiaires, une future édition est déjà étudiée pour 2023.



Mobilisation : tous concernés par la crise

Tandis que la France traverse une période de crise, la municipalité se lance dans une réflexion profonde sur les priorités du mandat et l'évolution potentielle des services publics, en concertation avec les citoyens. Entretien avec Cyril Marion, maire de L'Isle d'Abeau.

Quel regard portez-vous sur le contexte de crise actuel ?

La crise sanitaire du Covid-19 est encore dans les esprits, et nous faisons désormais face à une crise énergétique, qui a des conséquences lourdes sur les factures des particuliers. Notre commune est également impactée car en 2023, nos dépenses de gaz vont augmenter de 80%.

En parallèle, les problèmes d'inflation et d'approvisionnement en carburant pèsent sur le moral des habitants de L'Isle d'Abeau. Ceux ayant des ressources faibles voient même leurs difficultés se renforcer...

Quelles actions la municipalité met-elle en place pour accompagner les Lilôts dans le maintien de leur pouvoir d'achat ?

Depuis le début du mandat, nous avons mis en place diverses actions de proximité pour les habitants, qui ont encore plus de sens dans le contexte difficile actuel.

Je pense à la mutuelle communale, qui permet aux citoyens de bénéficier de tarifs préférentiels, ou au remboursement des consignes à vélo de la gare sous forme de bons d'achats à dépenser chez des commerçants de la commune.

Une autre action sociale ayant une répercussion sur les budgets des familles, c'est le jardin citoyen et solidaire, le Jard'Isle Bien. Les Lilôts peuvent contribuer à la vie du jardin, y faire pousser des légumes, participer à

des animations, le tout sous les yeux experts de notre jardinier et de notre animatrice. Le jardin accueille aussi des écoliers... C'est un très beau projet qui a du sens.

Un important travail est mené avec les bailleurs sociaux pour faire baisser les coûts de chauffage des logements.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Notre souhait est d'améliorer la performance énergétique des habitations. Le plus souvent, ce sont les personnes les plus fragiles qui occupent des logements vétustes et gourmands en énergie. De nombreux logements ont été réhabilités, d'autres sont en travaux. Il y avait de vraies urgences à régler dans certains quartiers. Nous voulons que les Lilôts puissent vivre dans des logements décents, avec un confort de vie.

Que dire de la baisse de la fiscalité à L'Isle d'Abeau ?

Diminuer de 1 point de pourcentage le taux communal de la taxe foncière était l'un de nos 112 engagements de campagne, et cela a été voté lors du budget 2022. C'est la première fois qu'il y a une baisse du taux de la taxe foncière à L'Isle d'Abeau. Ce geste fort est important pour maintenir l'attractivité de notre commune.

À l'image de ce que vivent les ménages, la commune va voir ses charges augmenter forte-

ment en 2023. Quelles mesures allez-vous prendre ?

En 2023, la commune devrait faire face à une hausse due à l'impact du contexte national sur le local, avec une augmentation de l'ordre de 800 000 euros. Cette hausse joue fortement sur notre budget communal de 20 millions d'euros et réduit mécaniquement nos capacités d'investissement. Afin de faire face au mieux à ces hausses de dépenses, nous devons prioriser nos projets. Nous sommes en plein questionnement concernant les projets les plus coûteux, comme celui de la nouvelle salle de culture, le Millenium 2.0.

Tout un travail est actuellement mené collectivement pour se dégager une marge de manœuvre. Une réflexion est engagée avec les élus tout d'abord, via le plan de mandat qui peut être amené à évo-

Info +

Moins d'illuminations à Noël ?

« C'est un moment festif, d'autant plus important dans le contexte actuel, mais nous avons fait le choix de concentrer les décorations lumineuses sur quelques lieux spécifiques de la commune. Le but étant de limiter la consommation d'électricité durant les fêtes. »

luer, et les agents municipaux sont également sollicités pour rendre nos politiques plus efficaces.

Le citoyen est-il placé au cœur de la réflexion ?

C'est une priorité pour nous. Nous consultons les Lilôts afin de bien cerner ce qu'ils attendent des politiques publiques, notamment lors des rencontres mensuelles avec les élus. La participation citoyenne nous permet aussi de confirmer nos choix politiques.

Grâce à cette réflexion globale, nous allons déterminer les politiques publiques indispensables à développer ou à renforcer, et à l'inverse cibler celles qui ne sont pas prioritaires. Nous souhaitons définir quel service public nous voulons avoir pour les 3 ou 4 prochaines années, en prenant en compte nos contraintes financières et humaines.

En faisant des économies sur certains projets ou sur des politiques publiques, nous pourrions par exemple continuer à investir dans l'entretien de la voirie ou des groupes scolaires. Servir les Lilôts au mieux est notre priorité.

Au regard du contexte de crise énergétique, de quelle manière la commune tend-elle vers la sobriété ?

La municipalité se doit d'être exemplaire. Nous travaillons actuellement sur notre plan de sobriété communal, mais cela passe également par le rappel de règles élémentaires sur la gestion des éclairages, de la climatisation, du chauffage dans les équipements communaux. Nous sommes également en lien avec les enseignants et nos agents pour ajuster au mieux les dépenses énergétiques des groupes scolaires.



Toutes ces mesures doivent s'inscrire dans la durée. Au-delà du contexte actuel, mieux gérer nos dépenses énergétiques ne pourra être que bénéfique à l'avenir. Cette situation de crise est une opportunité de se remettre en question et de faire évoluer nos pratiques.

Parlons de l'éclairage public...

Nous l'avons réduit, tout comme l'affichage des panneaux lumineux, pour baisser notre consommation énergétique. Il est prévu que l'éclairage des bâtiments communaux soit stoppé plus tôt. Les lumières de l'hôtel de ville pourraient être éteintes à la tombée de la nuit, ce qui représenterait un message d'exemplarité fort.

La sobriété énergétique passe aussi par les transports utilisés par les agents municipaux. Le vélo

doit être privilégié. Nous allons également acheter pour les agents d'entretien un véhicule permettant de transporter une équipe complète. Ils n'utiliseront ainsi plus qu'un véhicule au lieu de deux.

Quel message voulez-vous faire passer aux Lilôts concernant leurs consommations d'énergie ?

Nous ne pouvons être qu'incitatifs à ce niveau-là. Face aux risques de coupures en électricité ou en gaz cet hiver, nous avons tous intérêt à être raisonnables. Ces efforts, minimes par rapport à ce que certaines populations traversent ailleurs dans le monde, nous permettront de passer un hiver serein, à moindre coût. Je crois à la responsabilité citoyenne de chacun, cohérente par rapport au projet de l'équipe municipale, soucieuse des ressources naturelles.

Le message

Rester positifs malgré tout

« Face au contexte anxiogène, sachons profiter de toutes les belles activités proposées par notre commune et les associations locales sur le territoire. Je pense aux animations de Noël, au marché, aux vœux du maire... Décryptons le beau et sourions au regard des actions culturelles, sociales ou économiques mises en place à L'Isle d'Abeau ! »



Association

LES ASSOCIATIONS, UNE VRAIE RICHESSE LILÔTE

Avec pas moins de 120 associations recensées dans des domaines aussi variés que le sport, la culture ou le social, L'Isle d'Abeau compte un tissu particulièrement riche. Afin de les accompagner au mieux, tant dans leurs projets futurs que dans leur fonctionnement courant, la ville a reconfiguré, depuis le 1^{er} juin dernier, un service vie associative et sportive, qui s'inscrit dans le cadre plus global d'une politique affinée en direction des associations.

Bien sûr, les relations entre la ville et les associations ont toujours existé, mais elles ont évolué ces dernières années. «Un vrai travail collaboratif est mené avec les associations », résume Stéphanie Aslanian, directrice de la ville animée.

L'équipe municipale, élue en 2020, a souhaité sonder les associations pour repartir de leurs besoins et mieux comprendre leurs difficultés. « Il y a un peu plus d'un an, nous avons entamé une démarche d'aller vers avec les associations, notamment en les sondant sur leurs besoins. Il en est

matiques, vers les services concernés. On a tâché de structurer les équipes pour donner une réponse adaptée. On souhaite également aller vers davantage d'équité et de transparence », affirme la directrice de la ville animée, laquelle regroupe la coordination des événements, la ville sportive, la vie associative et sportive, la logistique et la culture.

Afin de répondre à la deuxième demande des associations, pas moins de six modules de formation – qui ont eu ou auront lieu en novembre et décembre – ont été mis en place. De la responsabilité juridique au montage d'un budget, en passant par les droits et devoirs d'une association, ils balayent un panel assez large de savoirs de base pour tous les dirigeants de ces structures à but non lucratif. «Ces formations sont dispensées par le biais du CDOS de l'Isère (Comité Départemental Olympique et Sportif). C'est une véritable aubaine pour les associations pour se professionnaliser ou évoluer dans leurs pratiques » précise Maxime Barrel, le responsable du service vie associative et sportive. Malgré ces efforts, l'équipe municipale actuelle est bien consciente que tout n'est pas encore parfait. Notamment en termes « d'accès à des locaux, parce qu'il y a plus d'associations que de locaux », note Stéphanie Aslanian. Et Maxime Barrel d'ajouter : « Nous devons faire avec une demande de créneaux grandissantes de toutes les associations. Nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions pour chacune d'entre elles. Pour cela, nous essayons de mutualiser les espaces existants, de trouver des lieux correspondant au plus près des besoins des associations. »

« Nous mettons tout en œuvre pour trouver des solutions pour chacune des associations. »

ressorti deux points principaux : une demande de meilleure mise en lien entre les associations et la ville ; un besoin de formations de base autour du fonctionnement des associations », poursuit Stéphanie Aslanian.

Le premier point a conduit à une restructuration de la relation aux associations. « On essaie d'avoir davantage de rendez-vous avec les responsables associatifs que par le passé. Et surtout de mieux les orienter, en fonction des thé-

INTERVIEW

« Notre objectif : aller vers les associations »

Interview de Géraud Grosmaire, adjoint délégué à la vie associative, et de Maxime Barrel, responsable du service vie associative et sportive

Pouvez-vous nous présenter le paysage associatif de L'Isle d'Abeau ?

Maxime Barrel : Il existe à ce jour environ 120 associations sur la commune, dont un tiers sont des associations sportives.

Géraud Grosmaire : Les plus de 3000 participants au Forum des Associations 2022 et le nombre important de chèques associatifs demandés témoignent d'une tendance plutôt à la hausse de notre dynamisme associatif. Elle témoigne aussi d'une volonté des habitants de s'investir et de pratiquer sur la commune. Après les deux années compliquées liées au Covid (fermeture des gymnases, pass sanitaires, etc.), on sent que les associations veulent se relancer. Nous sommes sollicités toute l'année pour la création de nouvelles activités, et nous avons eu le plaisir de proposer de la nouveauté depuis deux ans : boxe anglaise ; sport santé fitness ; football freestyle... et de voir renaître certaines associations qui étaient en veille, comme celle de théâtre d'improvisation.

Qu'apportent ces associations à la Ville ?

G.G. : On peut dire « qu'IDA Got Talents » : au-delà des titres ou des distinctions (en badminton, tennis de table sport adapté, gymnastique, danse...), nous devons surtout saluer l'implication des dirigeants, encadrants et bénévoles, qui sont tous de véritables passionnés. Ils apportent leurs compétences et transmettent aux adhérents des valeurs comme l'implication dans les projets sportifs et/ou pédagogiques et la détermination pour obtenir des résultats, tout en gardant en tête l'importante notion d'amusement ! Nous sommes fiers de pouvoir initier les Lilôts à de multiples activités, et nous continuons à chercher des solutions pour accueillir de manière pérenne de nouvelles initiatives, afin d'aller vers tout le monde, dans ou hors les murs.

M.B. : Les associations de la commune permettent de proposer un large choix d'activités sportives, culturelles, sociales et caritatives, de dynamiser notre ter-

ritoire et de le rendre attractif. Il y a beaucoup de compétences représentées transmises à nos jeunes et moins jeunes lilôts.

Comment accompagnez-vous ces associations ?

G.G. : Nous cherchons à les rendre autonomes dans différents domaines, par le biais de formations et la création d'un kit d'aide sur les démarches administratives (rédaction d'un contrat, recherche de financement extérieur à la commune...). Nous avons besoin de nouvelles compétences pour pouvoir démultiplier les actions hors les murs, et ainsi être réellement la ville Terre de Jeux que nous prétendons être. Cette organisation nous permet aussi d'aller plus facilement vers les associations pour vérifier la bonne adéquation entre les usages, le nombre de pratiquants et les roulements à organiser.

M.B. : Depuis le 1^{er} juin 2022, le service vie locale a été remplacé par le service vie associative et sportive, que je dirige. Il est en train de se structurer. À terme, je pourrai m'appuyer sur deux coordinatrices des associations, une assistante administrative et un chargé de développement sportif. L'idée étant d'accompagner au mieux les associations dans leur création, structuration, développement... Concrètement, les coordinatrices traitent les demandes des associations (créneaux, besoins de matériel, réservation de salles, demandes de travaux, ...) et les conseillent. Le chargé de développement sportif travaille avec les associations sportives pour construire une proposition d'activités sportives pour tous. Il les accompagne dans leur volonté de s'inscrire dans les différents projets de la ville.

Comment organisez-vous les roulements pour satisfaire tout le monde ?

M.B. : Il faut savoir que nos deux gymnases municipaux sont occupés en permanence par les établissements scolaires en journée, puis par les associations les soirs et les weekends. Heureuse-



ment, nous pouvons aussi utiliser un gymnase du département, ce qui nous permet de bénéficier de créneaux supplémentaires pour nos associations.

G.G. : Malgré cela, il faut pousser les murs et jouer à Tétris pour satisfaire tout le monde ! Aussi, afin de proposer de nouvelles solutions à des coûts maîtrisés, grâce au concours des autres services, nous avons transformé des locaux, des usages, pour accueillir différemment, davantage en lien avec les besoins des habitants. Nous avons ainsi converti d'anciens vestiaires en salle d'entraînement au combat, une vieille grange en ERP (Établissement Recevant du Public) digne de ce nom, ou encore amélioré les lieux de pratique pour la danse. Nous travaillons aussi à l'harmonisation des réservations des lieux, dans un outil commun, pour éviter les conflits temporels entre les différents occupants. Nous avons également renforcé notre proximité avec les établissements scolaires - primaires et secondaires - pour que tous profitent de nos infrastructures dans les meilleures conditions possibles.

Comment valorisez-vous les associations aux yeux du grand public ?

G.G. : Nous souhaitons toujours faire rimer associatif avec festif. Aussi, nous cherchons à perpétuer des projets fédérateurs comme le Téléthon, que le Covid a mis à mal pendant deux ans. Cette année, nous sommes toujours plus ambitieux et souhaitons rapporter toujours plus de dons à cette cause. D'ailleurs, nous vous donnons rendez-vous le 3 décembre pour une soirée loto, mixée avec des interventions d'associations. L'animation de nos lieux de vie me tient également à cœur : la place du marché, le parc Saint-Hubert, la place des Alpes, etc. Nos quartiers d'habitation ou de commerce sont un merveilleux terrain de jeu pour démontrer les talents lilôts, la richesse de notre vie associative. Cela participe également à l'image positive de la ville.

M.B. : Depuis septembre, en partenariat avec les associations, nous avons lancé « la saison sportive », une proposition d'activités sportives pour les enfants les mercredis et pour toute la famille les samedis. Yoga, kayak, fitness, tir à l'arc, etc. étaient au programme de cette première édition. On peut retrouver l'ensemble du programme sur le site de la ville : www.mairie-ida.fr.

Les Tambours de L'Isle

Une association investie

Créée il y a tout juste dix ans, l'association Les Tambours de L'Isle a pris la suite de l'ancienne structure « Les Percus du Millé ». Elle propose à ses adhérents un atelier hebdomadaire de percussions latino-africaines, ouvert à tous. Interview de Patrick Bediot, le président de l'association.

Pouvez-vous nous présenter Les Tambours de L'Isle ?

Patrick Bediot : Il s'agit d'un atelier de percussions, animé par un musicien professionnel. On joue principalement des morceaux d'Afrique de l'Ouest, en utilisant des djembés, tambours africains, balafons (sorte de xylophone), congas (gros tambours), et le chant. On a 21 adhérents cette année, essentiellement des adultes, Mais on peut avoir également des enfants à partir de 11 ans.

Où se déroulent les cours ?

Depuis l'année dernière, nos ateliers ont lieu dans la salle de danse de l'espace Joël Grisoleit. On a suffisamment de place malgré l'augmentation de nos effectifs (sept personnes de plus que l'an passé). Et le petit plus, par rapport à la Maison des Associations où nous étions auparavant, c'est que l'on peut ici ranger les instruments dans une armoire fermée à clé. C'est rassurant.

Quelles relations entretenez-vous avec l'équipe municipale ?

On a des points d'organisation annuels avec la mairie, ainsi qu'une réunion de rentrée. On est bien lotis, la politique



envers les associations étant plutôt bien développée. Il faut aussi noter que la subvention municipale est une ressource importante pour nous. Sans cela, nous devrions augmenter nos cotisations de façon importante afin de pouvoir payer le musicien professionnel qui encadre les ateliers. En contre-

partie, nous avons un contrat moral avec la ville : on joue sur des manifestations qu'elle organise (Téléthon, inaugurations officielles, fête de la musique...), en général deux ou trois par an. Nous jouerons aussi le 31 mars au Millenium, en première partie du PK Latin Project (jazz latino).

Badminton Club de L'Isle d'Abeau

Vers le haut niveau

Trois questions à Patrick Copier, membre du conseil d'administration (et ancien président) du Badminton Club de L'Isle d'Abeau (BCIA)

Que « pèse » aujourd'hui le BCIA ?

Nous avons 192 licenciés pour la saison 2022-23, qui se répartissent ainsi : 110 jeunes et 82 adultes, 70 Lilôts et 122 « extérieurs », 113 licences loisirs et 79 licences compétiteurs. Nous employons deux entraîneurs diplômés dont un à temps plein. Nous sommes aussi labellisés « École de Jeune 4 étoiles » depuis 2014, « Club Avenir » depuis 2016 et « Eco Label » depuis 2019. Nous avons une politique sportive plutôt tournée vers le haut niveau : nous avons formé quatre jeunes qui ont été champions de France dans leurs catégories d'âge (deux en 2019 et deux en 2022).

Quelles relations avez-vous avec la mairie ?

Je connais bien Maxime Barrel (le nouveau responsable du service vie associative), avec qui j'ai des contacts réguliers. Nous sommes essentiellement demandeurs de créneaux, réguliers ou plus ponctuels (pour nos stages et tournois) et de salle pour nos réunions. La règle, c'est de faire la demande quinze jours en avance.



Quid des demandes de subvention ?

C'est satisfaisant. La subvention annuelle est une ressource essentielle pour la vie et le développement de notre association. Forcément il y a des critères à ces subventions et nous de-

vons rentrer dans les cases pour l'obtenir. Je dirai que globalement, nos relations avec la mairie sont saines, et le service de la vie associative est plutôt assez réactif à nos demandes, c'est appréciable.

QUELQUES CHIFFRES

120

associations à L'Isle d'Abeau (dont 40 associations sportives)

25 €

le montant des chèques associatifs dont peuvent bénéficier les mineurs, lycéens, apprentis, étudiants ou les bénéficiaires des minimas sociaux

10 €

le montant des chèques associatifs touchés par tous les Lilôts qui ne rentrent pas dans les critères ci-contre à gauche

2

gymnases communaux (David Douillet et Saint-Hubert)

1

espace sportif (Joël Grisolleit) avec un stade de football et un stade de rugby en herbe

1

dojo (salle des arts martiaux)

2

salles de spectacles (Le Millenium et l'Espace 120)

3

salles pouvant être louées aux particuliers ou aux associations le week-end (salle Van Gogh, LCR David Douillet, LCR Pablo Picasso)

Mais aussi des équipements : intercommunaux (CAPI)

1

piscine golf salle de spectacle (la salle de l'Isle)

départementaux

1

gymnase

Info +

Le 13^e Lilotbad (tournoi international) se déroulera les 17 et 18 décembre 2022, avec 450 joueurs attendus (séries de N1 à non classé), et des tableaux par séries, avec deux sortants par poule. La journée du samedi est consacrée aux simples dames et messieurs et doubles mixtes, celle du dimanche aux doubles dames et messieurs.

Économie



Hôtel d'entreprises : un lieu pour consolider et développer son activité

Début 2023, le premier hôtel d'entreprises du territoire ouvrira ses portes à l'entrée de la zone commerciale des Sayes. Un projet de proximité au service du développement du territoire inscrit au plan de mandat de l'équipe municipale.

« La commune a fait l'acquisition de cet ancien bâtiment industriel de l'entreprise PETAVIT il y a plus de dix ans, explique Lucas Bouchet, conseiller municipal délégué à la vie économique. Un foncier de 3 200 m² qui devenait une friche et que nous avons souhaité réutiliser en locaux d'activités pour les entreprises de la ville. »

La collectivité a donc procédé à une première phase de travaux avec la rénovation de 250 m² de bureaux pour un montant de 254 000 €. « L'idée est de faire une rénovation de l'existant, au plus près du besoin, avec les moyens de la commune », souligne Nicolas Fouillant, consultant en déve-

loppement territorial qui accompagne la ville dans ce projet. Neuf bureaux fermés et équipés, de 9 à 15 m², une salle de réunion et un espace partagé seront ainsi proposés aux porteurs de projets, dès le premier semestre 2023. Après sélection des candidats, un contrat de location souple (convention d'occupation temporaire) d'une durée maximum de 3 ans à un prix inférieur de 30 à 50 % par rapport au prix du marché, sera signé.

L'objectif de la commune est de créer un espace de vie professionnel, où se croiseront les entrepreneurs, les partenaires et les acteurs économiques du territoire pour créer

une dynamique collective favorisant les échanges et le développement des entreprises. Un programme d'évènement et d'animations sera également proposé en étroite collaboration avec les acteurs de l'écosystème déjà actifs sur le territoire et notamment sur le périmètre de notre commune.

Dans la chaîne d'hébergement des entreprises, cet hôtel d'entreprises constituera donc un outil complémentaire aux dispositifs existants (espaces de coworking, pépinière d'entreprises à Bourgoin-Jallieu et zones d'activités). Avec les

partenaires qui soutiennent le projet - Vicat, pour le don de mobilier, la CCI Nord Isère, le Réseau Initiative Nord Isère, organe de financement, et la CAPI, coordinateur du développement économique du territoire -, la commune finalise l'élaboration des critères d'éligibilité à l'installation d'entreprises et constitue le comité de sélection des porteurs de projet.

Une seconde phase de travaux est à l'étude pour 2024 avec la rénovation de 450 m² d'ateliers dans le même bâtiment.

À QUI S'ADRESSE L'HÔTEL D'ENTREPRISES ?

- Aux entrepreneurs de la commune pour bénéficier d'un espace de travail professionnel proche de leur domicile,
- Pour les créateurs d'entreprises, en complémentarité de la pépinière d'entreprises du territoire, si celle-ci est pleine, ou si les entrepreneurs ne sont pas éligibles
- Aux entreprises en sortie de pépinière, selon leurs besoins, si elles souhaitent conserver de la souplesse (convention d'occupation) et des temps d'animations collectifs
- Aux entrepreneurs en phase de test pour disposer d'un lieu de travail avec du collectif, rencontrer du monde, et challenger leur projet

LE PROCESSUS DE SÉLECTION

- Première prise de contact avec Nicolas Daça, Chargé de projet développement économique à la mairie de L'Isle d'Abeau 04 74 18 20 00 - ndaca@mairie-ida.com
- Échanges sur l'entreprise et son besoin pour déterminer l'intérêt d'intégrer l'offre de services proposés
- Dossier à compléter par l'entreprise
- Comité technique de sélection de projets animé par la ville de L'Isle d'Abeau
- Validation, signature de la convention et installation de l'entreprise dans les locaux



« Il y a beaucoup d'avantages à travailler à l'endroit où l'on habite ».

Lucas Bouchet, conseiller municipal délégué à la vie économique, à l'insertion professionnelle et à l'emploi, conseiller communautaire CAPI

« Notre territoire est très attractif pour les entreprises, notamment avec l'élargissement de la métropole de Lyon. Avec cet outil d'hébergement d'entreprises, nous souhaitons aider celles-ci à s'installer ici ; l'aide à l'immobilier d'entreprise est de la compétence de la commune. Cet hôtel d'entreprises devrait intéresser les entrepreneurs car aujourd'hui, il est difficile voire impossible de trouver des locaux compatibles aux premières années d'activité, à louer ou à acheter.

Nous proposerons aux petites entreprises de la ville ou du territoire des locaux de petites tailles, équipés pour pouvoir travailler en toute sécurité à des tarifs attractifs. La personne qui travaille aujourd'hui de chez elle aura un bureau où elle pourra recevoir ses clients. Cela va l'aider à franchir une étape, à faire grandir son activité, voire à embaucher. Et puis, il y a beaucoup d'avantages à travailler à l'endroit où l'on habite, dans une ville agréable comme L'Isle d'Abeau, plutôt que de faire 40 kilomètres pour se rendre à Lyon tous les jours ».

Travaux



Les bonnes pratiques de l'urbanisme

Il n'est pas toujours évident de savoir comment s'y prendre quand on désire faire des travaux. À L'Isle d'Abeau, c'est simple, il convient toujours de prendre conseil auprès de la mairie avant de se lancer !

DIFFÉRENTS RISQUES À CONSIDÉRER

L'Isle d'Abeau comprend de nombreuses zones d'aléas (glissements de terrain, ravinements, risques d'inondation ou de ruissellement), qui doivent être pris en considération pour déterminer la viabilité des projets. Piscine ou clôture, ravalement de façade ou véranda : chaque idée doit être soumise à la mairie pour examen.

DES CONTRAINTES SPÉCIFIQUES

Au-delà des risques, on compte sur la commune pas moins de trois périmètres avec des monuments historiques, discrets mais protégés. L'architecte des bâtiments historiques de France intervient alors et les délais s'en voient prolongés. Et même hors de ces zones spéciales, la collectivité a une mission d'appréciation, elle évalue l'impact des projets sur l'environnement avant de donner son accord.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Le premier réflexe doit être systématique : téléphoner à la mairie et prendre rendez-vous pour discuter de votre projet. Ensuite, soit il apparaît qu'une Déclaration Pré-

alable suffit, et vous pouvez procéder (et ce même pour des constructions de moins de 5 m², des poses de climatiseurs, de panneaux photovoltaïques ou de simples modifications d'aspect), soit vous devez remplir une demande de permis de construire. Besoin d'aide ? Vous pouvez prendre rendez-vous pour vous entretenir avec un architecte conseil.

ET EN PRATIQUE

La CAPI a mis en place un guichet numérique unique pour faire vos demandes par voie dématérialisée. La plateforme vous guide dans vos démarches, mais pour ne pas rallonger les délais, il conviendra de réunir toutes les pièces nécessaires à votre dossier avant l'envoi !

Pour connaître vos droits et devoirs, accéder au guichet numérique et mieux construire vos projets, n'hésitez pas à consulter le site de la ville : www.mairie-ida.fr/urbanisme.

Pour tout renseignement :
Service urbanisme de L'Isle d'Abeau
04 74 18 20 10 / contact@mairie-ida.com

Prévention

Le Plan Communal de Sauvegarde : un outil de gestion de crise essentiel

Catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents (transport, incendie...), dysfonctionnement des réseaux (énergie, eau...), problèmes sanitaires... Aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes. Diffuser des messages d'alerte, repérer les personnes sinistrées, définir les lieux d'accueil sont autant d'actes qui ne s'improvisent pas. Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, est là pour ça. À L'Isle d'Abeau, la municipalité est actuellement en pleine refonte de celui-ci.



Différente de l'astreinte technique qui intervient sur une urgence ponctuelle, le Plan Communal de Sauvegarde est structuré en une cellule de crise pluridisciplinaire regroupant toutes les compétences nécessaires pour faire face à une crise majeure. Chaque type de crise est définie selon des scénarios et des actions à mettre en place.

La cellule de crise comprend plusieurs groupes d'actions : technique/logistique, sécurité, soutien à la population et communication. Elle est sous l'autorité d'un responsable des actions communales du Directeur Général des Services qui traduit sur le terrain les ordres du directeur des opérations de secours, à savoir le Maire, en lien avec les services de l'État.

POURQUOI EST-IL OBLIGATOIRE ?

Le PCS est obligatoire pour toute commune soumise à un Plan Particulier d'Intervention (L'Isle d'Abeau rentre dans la zone concertée de 5 à 20 km autour de la centrale nucléaire du Bugey) et un Plan de Prévention des Risques Naturels (risque inondation de la Bourbre par exemple). L'Isle d'Abeau a connu plusieurs déclenchements de son PCS ces dernières années : l'accident d'un camion-citerne de gasoil sur l'A43 en février 2017, l'épisode de neige en novembre 2019 et la pandémie COVID-19 en mars 2020.

UN PCS PLUS OPÉRATIONNEL

Déjà dotée d'un PCS, et suite à la pandémie COVID-19 notamment, la municipalité a souhaité l'actualiser et le rendre plus opérationnel. Philippe Ferrer, conseiller municipal délégué à la sécurité des établissements recevant du public, au Plan Communal de Sauvegarde, au Plan Particulier de Mise en Sécurité et à la sécurité numérique, s'occupe aujourd'hui de cette refonte.

Mobilisés, les acteurs communaux travaillent sur la mise à jour des documents. À l'issue, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) viendra décrire tous les risques pouvant toucher le territoire de L'Isle d'Abeau, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun des risques. Il sera publié en 2023 et sera adressé à tous les Lilôts.

DÉFINITION

CRISE MAJEURE

La crise majeure est un événement de grande ampleur touchant gravement un ou plusieurs secteurs de la commune : une tempête, une inondation, un épisode de neige, un accident nucléaire, une chute d'avion... Les risques majeurs sont identifiés selon les territoires par la Préfecture.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

C'est un outil qui définit l'organisation prévue par la Ville pour assurer l'information préventive, l'alerte et l'information de crise, la protection et le soutien de la population. En ce sens, il organise et structure les mesures d'urgence immédiates permettant la mobilisation et la coordination des ressources communales. Le PCS intervient à toutes les phases de la crise : avant la crise (alerte, évacuation...), pendant la crise (soutien, hébergement, ravitaillement...) et après la crise (reconstruction, soutien à la population...).

Scolarité



Rentrée scolaire : au plus près des attentes des parents

Le passage de la semaine scolaire de quatre jours et demi à quatre jours a séduit les familles appelées à se prononcer fin 2021. Un réaménagement des temps scolaires, désormais concentrés sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis, qui a suscité une évolution croissante des demandes de prises en charge des enfants, sur les temps périscolaires aux amplitudes accrues (7h30/18h30) et sur l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires pour les 3 à 12 ans.

Le mercredi libre, journée de loisirs pour les enfants depuis la rentrée 2022-2023, a induit une réorganisation pour les familles. Nombreuses sont celles qui se sont inscrites à l'année sur les mercredis. « Nous avons eu 1 800 dossiers de demande à traiter dès la fin juin (pour 2 300 enfants scolarisés), explique Ludovic Le Port, directeur adjoint aux politiques éducatives de la commune. Ça n'a pas été facile à gérer pour les équipes administratives car l'attente des parents était très forte ; il y a eu des dossiers en attente, des réponses tardives, mais tout est mis en œuvre, encore aujourd'hui pour répondre aux besoins de l'ensemble des parents. »

D'importants moyens déployés pour gérer au mieux cette nouvelle organisation :

- 22 animateurs ont été recrutés et annualisés pour assurer un taux d'encadrement optimal des enfants. Un gage de qualité et de sécurité pour les familles, et de fidélisation pour les équipes, à même de travailler durablement sur le contenu pédagogique.
- Mise en place d'actions spécifiques pour confirmer les besoins de places sur les mercredis pour les familles inscrites à l'année et répondre aux besoins des familles sur liste d'attente.
- Mise en place tous les 15 jours d'une commission de dérogation pour les situations particulières rencontrées par les familles (besoin de places pour raisons de santé, recherche d'emploi, de stage, etc.), en regard du règlement intérieur.
- Face à la forte demande sur les accueils de loisirs des vacances de la Toussaint, les élus ont validé l'augmentation du nombre de places : 228 places ouvertes pour la première semaine (contre 200 en 2021) et 188 places (contre 160 en 2021) pour la seconde semaine.

En complément de ces moyens, une réflexion est en cours pour un assouplissement du règlement intérieur et vers encore plus d'autonomie pour les parents en matière d'inscription.



LA BONNE PRATIQUE : LE DÉCOCHAGE

Votre enfant est inscrit à l'année, et vous n'avez finalement pas besoin de la place ? Pensez à « décocher » ! Vous avez jusqu'au mercredi 12h, de la semaine précédente pour le faire. Un mercredi décoché, c'est une place libérée et donc une chance de plus pour un autre enfant.

PALLIER LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Afin de recenser et d'organiser au mieux ses services périscolaires en cas de grève, la collectivité a mis en place un logiciel spécifique. Il permet aux agents municipaux des écoles de se déclarer (anonymement) gréviste. Ce recensement statistique permet ainsi à la commune d'organiser le fonctionnement des services au plus juste afin d'en informer les parents. En moyenne, depuis cette mise en place, nos services périscolaires sont davantage ouverts les jours de grève.

Cité éducative

Faire de l'éducation une priorité partagée

Attribué pour une durée de trois ans à L'Isle d'Abeau-Villefontaine, le label Cité éducative vise la réussite des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Sa signature officielle le 11 juillet 2022 a enclenché la mobilisation en septembre dernier des différents acteurs éducatifs : services de l'État, collectivités, associations et habitants.

Le dispositif national, financé par l'État, a pour fonction de développer des projets pour amener les enfants et les jeunes, de 0 à 25 ans, des quartiers repérés dans le cadre de la politique de la ville à la réussite dans les domaines scolaire, périscolaire, extra-scolaire et jusque dans la famille », explique Claire Venier, chargée de mission opérationnelle Cité éducative pour la mairie de L'Isle d'Abeau.

TROIS OBJECTIFS NATIONAUX ET CINQ PRIORITÉS TERRITORIALES

Pour le territoire, cinq priorités ont été établies par les acteurs locaux de la Cité éducative de L'Isle d'Abeau-Villefontaine dans le cadre des trois objectifs du label : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles. « Tout commence par favoriser une culture commune entre tous les acteurs du monde éducatif, se connaître, identifier les projets existants, entre les collectivités, les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) et les associations qui œuvrent auprès des 0 à 25 ans, et travailler ensemble », souligne Claire Venier pour la première priorité. Viennent ensuite, 4 autres axes prioritaires :

- Assurer la construction de futurs citoyens en tant qu'individus éclairés (développement durable, usage raisonné du numérique...)
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune dans un environnement apaisé (accès à la santé, prévention des violences...)
- Favoriser l'ambition, la réussite et l'insertion professionnelle
- Renforcer l'exercice de la fonction parentale dans l'accompagnement du parcours des enfants et des jeunes.

« ARRIVER À FAIRE CITÉ »

« Nous sommes dans une année de lancement. Il faut créer du lien entre les différents acteurs et arriver à faire cité », complète Claire Venier. Une dynamique s'est amorcée entre les acteurs lors de la journée de lancement le 27 septembre dernier. Maintenant, place au projet.



AVOIR UNE ACTION PLUS EFFICACE, TOUS ENSEMBLE

Emmanuelle Bourcier, Principale du collège François Truffaut est cheffe de file sur le projet Cité éducative pour L'Isle d'Abeau. En quoi cela consiste-t-il ?

« La cité éducative est un projet multi partenarial, a fortiori quand il concerne deux communes aux bassins de population similaire : L'Isle d'Abeau et Villefontaine. S'agissant d'éducation de nos jeunes, notre regard, celui de l'Éducation nationale, va permettre de considérer les projets sous tous les angles. Partant de la feuille de route nationale, mais surtout de la cartographie de l'existant et des différentes propositions qui ont émergé de la journée de lancement (27 septembre 2022), avec le comité stratégique, on va décider d'une stratégie, justement ; on va voir comment on priorise, comment on met l'accent sur telle ou telle des priorités fixées pour le territoire, il faut valider un financement (cf. enveloppe de l'État). Composé des maires des deux communes, de la sous-préfète de l'Isère et du directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, le comité stratégique, auquel nous assistons, ma consœur de Villefontaine et moi-même, pilote le projet global. Le comité opérationnel quant à lui, soutient et contribue à la réalisation des projets retenus. On en est au début de la Cité éducative ; et on apprend en marchant. »

L'Isle d'Abeau

12
établissements scolaires concernés (9 écoles maternelles et élémentaires, 2 collèges et 1 lycée)

5 643
jeunes de 0 à 25 ans

Villefontaine

12
établissements

6 540
jeunes de 0 à 25 ans

VOUS AVEZ UN PROJET QUI PEUT RÉPONDRE À UN DES OBJECTIFS ?

- Je contacte la chargée de mission
- Je dépose une demande de financement
- J'attends la validation par le comité stratégique réunissant des représentants politiques de l'Éducation Nationale, de l'État et des deux communes.

Claire Venier, chargée de mission Cité éducative pour la mairie de L'Isle d'Abeau - cvenier@mairie-ida.com

Culture

Première partie de saison des rendez-vous désormais attendus

Superbe début de saison à L'Isle d'Abeau ! Les deux salles de la ville - Le Millenium et l'Espace 120 - affichent jusqu'en janvier une alléchante programmation et déclinent une ligne artistique très éclectique qui ravira les goûts de chacun, tout en réaffirmant son soutien à la création locale.

Le service culture a construit cette nouvelle saison en reconduisant des formats récurrents et plébiscités l'année dernière, comme les spectacles jeune public gratuits (chaque dernier samedi du mois) ou encore les co-plateaux musicaux du vendredi soir. Pop française, chanson métissée, jazz, soul : le Millenium ouvre sa scène à toutes les esthétiques et aux artistes émergents, dont quelques jolies découvertes locales. Ne ratez pas Théo Charaf, jeune pousse lyonnaise qui vient présenter son premier projet solo aux profondes sonorités folk.

Les collaborations avec les associations Kitchen Lab et Blues café annoncent, elles aussi, toujours d'aussi belles soirées.

Pour ceux qui préfèrent le théâtre et les one-(wo)men show, l'Espace 120 met en lumière grands classiques et écritures plus modernes. L'occasion de redécouvrir que la scène peut être un formidable vecteur de réflexion sur la société.

La seconde partie de saison sera dévoilée à partir de janvier 2023.

LE PLAISIR À PORTÉE DE CLIC !

Désormais, vous pouvez réserver tous vos spectacles en ligne : www.mairie-ida.fr/millenium-service-culture/

Côté tarifs, un vrai effort de gratuité est mis en place par la Ville. Ainsi, la catégorie « Moins de 18 ans, étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi, RSA et personnes en situation de handicap » peuvent bénéficier de la gratuité sur présentation d'un justificatif le jour J. Il suffit de le préciser lors de l'achat en ligne et de montrer son justificatif le Jour J.



ACTION CULTURELLE

Comme pour la saison dernière, une large politique d'accompagnement entoure la programmation culturelle.

→ Les premiers mercredis de chaque mois sont consacrés à la pratique artistique pour les enfants et familles autour des thématiques des spectacles présentés.

→ Avec les scolaires, le service culture (le plus souvent possible accompagné des artistes invités) travaille un ensemble de projets en fonction de grandes thématiques nationales ou des besoins identifiés par les enseignants : ateliers autour des fake news et de la théorie du complot, thématique du corps et de son appréhension par les adolescents à travers les réseaux sociaux, projet musical autour du rap pour promouvoir cette discipline artistique que beaucoup de jeunes pratiquent chez eux, etc. L'objectif est toujours de valoriser les élèves et d'ouvrir des espaces de dialogue.

→ Enfin une exposition (itinérante dans les établissements) est programmée pour début mars sur « Les femmes iséroises remarquables » : la médiation en sera assurée, pour partie, par les élèves.



RÉNOVATION URBAINE

Une approche ludique de la gestion des déchets

Travaillé avec et pour les habitants du quartier Saint-Hubert, un projet de nudge aux décors ludiques a été déployé autour de containers enterrés sur le quartier. Une expérimentation bienvenue qui sera prochainement remise en service.

Tout débute par un constat : la gestion des encombrants et des déchets du quartier Saint-Hubert est perfectible. L'objectif est alors de repenser cela pour améliorer le quotidien de la population. Le quartier étant défini comme périmètre prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), il bénéficie de financements particuliers qui vont permettre à la mairie, le bailleur SDH et la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) de se saisir du problème pour expérimenter des solutions. C'est ainsi qu'un bureau d'étude aiguille la réflexion vers la prise en compte de freins psychosociaux qui entravent au quotidien les volontés. Le projet, réalisé avec le concours du Conseil Citoyen, est alors de déployer une fresque, des outils pédagogiques et des « Lilôtors », sur un point de containers enterrés déjà existant rue Cérès. Les poubelles se font belles et se déguisent en monstres dévorant des déchets différents. Dessinés par un artiste nord-isérois avec l'appui des enfants du quartier, venus lui prêter main forte lors de deux temps festifs, ces personnages ont vocation à inciter la population à respecter les consignes tout en s'amusant. Un porte-à-porte et un questionnaire ont accompagné la création de la fresque pour mieux impliquer et comprendre les attentes des habitants. Ces derniers seront de nouveau sollicités pour s'exprimer une fois les containers enterrés remis en service (au terme d'importants travaux sur l'espace public), lors d'un rendez-vous spécial au cours du premier trimestre 2023 !

ZOOM

La propreté en question

Au-delà de ce projet, c'est une réflexion sur le cadre de vie en général qui est entamée sur le quartier Saint-Hubert. La propreté apparaît comme un élément essentiel à considérer, et si les « Lilôtors » ne feront pas leur apparition partout dans le quartier, les locaux poubelles des bailleurs seront progressivement remplacés par une dizaine de groupes de bacs enterrés. En cours d'installation, ils seront tous en place d'ici 2024 et toucheront plus de 900 logements. La mairie, les bailleurs et le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) travaillent ensemble sur ce projet pour mieux sélectionner les futurs emplacements selon l'usage des habitants, sans oublier de prendre en compte les contraintes techniques des camions de collecte.

LA PAROLE AUX HABITANTS

ANTOINE PINTO



ANTOINE PINTO : PASSION RADIO

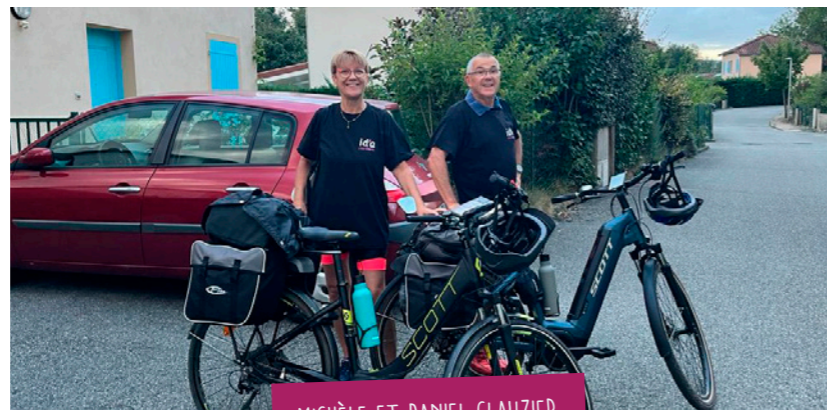
Animateur, journaliste, producteur : à tout juste 17 ans, Antoine Pinto aligne déjà un joli parcours radio et surtout, ne compte pas s'arrêter là.

Le jeune lycéen, actuellement en Terminale générale au lycée Saint-Marc (Nivolas-Vermelle), découvre les antennes libres du matin, sur le chemin du collège. « J'écoutais le «Morning» de Radio Scoop. Entendre les animateurs partager chaque jour une tranche de vie avec leurs auditeurs me fascinait. » Alors à 15 ans, Antoine rejoint les équipes de Play It Radio (web radio) et enchaîne les expériences : émission musicale, talk, direction d'antenne lorsque l'occasion se présente et, désormais également, responsable des réseaux sociaux et partenariats. Pourquoi choisir quand on a soif de tout découvrir ? « Chaque nouveau projet me permet de mieux comprendre cet univers et me fait rencontrer des personnes passionnantes. Par exemple, nous étions présents sur le festival Les Belles Journées, cette année, pour réaliser des vidéos et partager l'événement sur les réseaux sociaux... »

Parallèlement, en 2021, il intègre aussi Rom Radio comme chroniqueur humoristique dans le « Warn Up ». Deux saisons à l'antenne, avant de relancer l'émission en podcast ce septembre : « Les actus de la semaine, des débats, de l'humour... Nous sommes une équipe de cinq pour deux heures d'échanges entre nous et avec nos auditeurs. Nous organisons aussi des événements, et des ateliers pour partager notre passion. » Ainsi en octobre, une partie de l'équipe était au Centre de vacances sportif de Domarin pour initier les enfants au journalisme et à la réalisation d'une émission de radio.

Après le Bac, Antoine espère bien passer encore un cap : sa prochaine étape est une école spécialisée en radio et émissions télévisuelles à Paris.

Instagram : @antoine.radio / LinkedIn : antoine-pinto / contact.antoine.radio@gmail.com



MICHÈLE ET DANIEL CLAUZIER

DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE À LA MÉDITERRANÉE, À VÉLO

Quel voyage ! En septembre dernier, Michèle et Daniel Clauzier ont relié Bordeaux à Port-Leucate à vélo à assistance électrique : 650 km en 9 jours, le long du Canal des Deux Mers. Ils sont revenus avec le plein de rencontres et de souvenirs.

« Quand on part comme ça, il faut tout calculer : jusqu'aux équipements que l'on va trouver lors des arrêts. Pour recharger les batteries, faire sa lessive, etc. Chaque détail compte », racontent Michèle et Daniel. Une organisation au cordeau pour ce couple de retraités très uni, dont ce n'est pas le premier coup de pédale (jusqu'à là, Daniel roulait même à vélo de route sans assistance).

Ainsi, en 2019, ils ont déjà fait une partie de la Vélodyssée, entre La Rochelle et Lacanau (350 km, NDLR). Et en juin dernier, descendu la ViaRhôna de Vienne à Grignan.

ROULER ENSEMBLE

« Être tous les deux sur la route, découvrir les paysages est notre plaisir, explique Michèle. J'ai même installé un petit rétroviseur sur mon vélo pour que l'on puisse rester côte à côte. Comme ça, je vois très vite si quelqu'un arrive derrière et a besoin de passer. » Il y a quelques années, un incident de la vie a touché Michèle : alors, chaque kilomètre avalé représente tout à la fois un challenge et une belle victoire. « Tout cela compte moins que les rencontres ! Comme ce jeune homme passionné à La Réole qui nous a accueillis dans la maison moyenâgeuse qu'il a réhabilitée, ou nos hôtes à Marseillette : nous avons parlé jusqu'à tard dans la nuit, comme avec des amis. Il se passe vraiment quelque chose de différent lorsque l'on voyage à vélo. Les échanges, la solidarité sur la route, l'empathie des gens que l'on croise... Il y a une bienveillance et une entraide spontanées. » Jolie anecdote, Michèle et Daniel, Lilôts de cœur, ont emmené un peu de L'Isle d'Abeau tout au long de leur parcours : « Des tee-shirts aux couleurs de la ville pour poser avec eux lors de nos arrêts », sourient-ils.

MADELEINE DUCHENAUD

« AUTISME : IL RESTE ENCORE TELLEMENT DE CHEMIN À FAIRE ! »

Vice-présidente de l'association Envol Isère Autisme, Madeleine Duchenaud se bat pour accompagner les familles d'enfants autistes et la prise en charge du handicap.

Envol Isère Autisme existe depuis 1990. Madeleine Duchenaud, elle, a connu l'association en 1991 (grâce à l'orthophoniste qui suivait son fils) et a immédiatement rejoint Jean-Claude Barranco et l'équipe de bénévoles, comme vice-présidente. « Nous étions une poignée de parents qui ne supportaient plus de voir nos enfants rester de l'autre côté des grilles de l'école ! ».

Depuis, l'association n'a cessé d'œuvrer auprès du monde éducatif, et de la société dans son ensemble. « Jusqu'en 1996 et le combat de Jean-François Chossy (député, auteur de la loi du 11 décembre 1996 tendant à reconnaître l'autisme comme handicap, NDLR), l'autisme était encore considéré comme une maladie ! Les personnes concernées portaient en HP ! »

Localement, l'association a reçu le soutien d'André Colomb-Bouvard (ancien maire de L'Isle d'Abeau) et Evelyne Michaud (ancien maire de Saint-Savin) qui ont porté sa parole jusqu'au Conseil Départemental et permis à Envol Isère Autisme d'afficher, aujourd'hui, de belles réalisations : 2 SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) à Grenoble et Roussillon qui accompagnent jusqu'à 75 enfants au sein des familles et dans les écoles, 1 FAM (Foyer d'accueil médicalisé) à L'Isle d'Abeau qui accueille 33 résidents en maisons collectives, 2 PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées), 1 FAM hors les murs, des classes spécialisées, un pôle d'éducateurs qui interviennent au quotidien dans les familles, les écoles, en hôpital de jour, etc.

Mais, au-delà, de ces résultats, chaque bénévole sait que tout reste à faire : « Les progrès sont si faibles en 30 ans, regrette Madeleine. Si les associations ne portent pas le combat, rien ne bouge. Notre objectif est de briser l'isolement de familles, d'amener chaque enfant ou adulte vers plus d'autonomie : un travail, une sortie à la piscine, au cinéma, en montagne. L'autisme ne doit pas signifier un renoncement à tout ! Et puis, les regards doivent changer. Vraiment changer. C'est ce qui me fait le plus mal : ces gens qui se retrouvent encore dans la rue et nous dévisagent. »

<https://envolisereautisme.fr>



Vous souhaitez témoigner dans votre magazine municipal ?

Contactez-nous par email : communication@mairie-ida.com ou par téléphone 04 74 18 20 00

Les naissances

L'Isle d'Abeau, plus que jamais une ville jeune ! Retrouvez ce mois-ci la suite des noms des enfants, s'inscrivant dans la démarche municipale « 1 naissance, 1 arbre ».

Pour chaque naissance, un arbre sera planté dans le quartier d'habitation de la famille. Les familles qui pourront ainsi voir grandir cet arbre en même temps que leur enfant. Nous leur souhaitons, à tous, beaucoup de bonheur.

Jeunes parents ou futurs parents, inscrivez-vous dans cette démarche sur : www.mairie-ida.fr

Marwan Chelghou né en février 2022

Iris Ferrent née en mai 2022

Mattéo Guerrin né en mai 2022

Joyce Souprayan née en mai 2022

Mathieu Patisser né en juin 2022

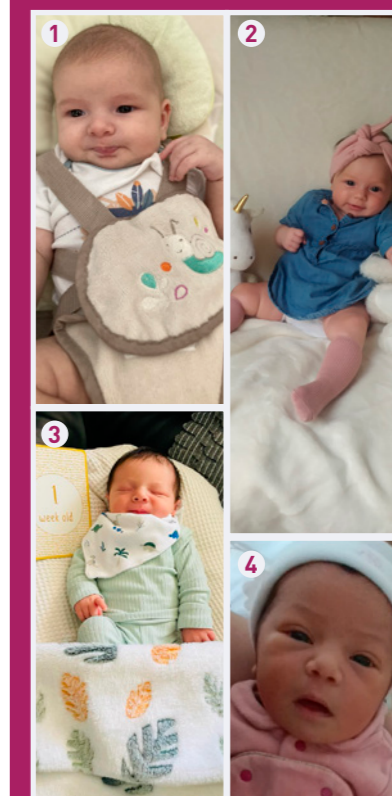
(1) **Maël Thomas** né en juin 2022

(2) **Carla Santosuosso Leclizio** né en juin 2022

(3) **Elio Castelnuovo** né en juillet 2022

Liam Kervagoret né en juillet 2022

(4) **Evelina Hodea** née en août 2022



DÉCEMBRE

Les élus à votre écoute

SAMEDI 3 DÉCEMBRE / 10H
Salle Rosa Parks – mairie de L'Isle d'Abeau

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

SAMEDI 3 DÉCEMBRE / 11H
Mairie de L'Isle d'Abeau
Sur inscription

Atelier du mercredi – décor en papier

MERCREDI 7 DÉCEMBRE / DE 14H À 16H
Le Millenium
Gratuit / à partir de 6 ans

Marché de Noël et vente de sapin par le Sou des écoles du GS15 Les 3 Vallons

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 16H30
vente de sapin sur commande



Adèle et Robin + Emma Doo – Concert

VENDREDI 9 DÉCEMBRE / 20H30
Le Millenium / Tout public / 5 €

Gala War fight night par l'association Denizot fighting team

SAMEDI 10 DÉCEMBRE / À PARTIR DE 18H
Salle de L'Isle / 20 €

Gala d'hiver par Dancers Family

SAMEDI 10 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 19H
Gymnase Saint-Hubert
5 € (dont 2€ reversés à une association)

Ping-pong Saison sportive jeunesse

MERCREDI 14 DÉCEMBRE
10H – 11H : 6 / 9 ANS
11H – 12H : 10 / 12 ANS
Point Jeune, Centre Social Michel Colucci
Renseignement auprès de la mairie

Tournoi international Badminton par le Badminton Club de L'Isle d'Abeau

DU 16 AU 18 DÉCEMBRE
Gymnase David Douillet

Cours de fitness Saison sportive intergénérationnelle

SAMEDI 17 DÉCEMBRE / DE 10H À 12H
Espace Joël Grisolle, au stade de Rugby
Gratuit / sans inscription / à partir de 16 ans



Fête de Noël

SAMEDI 17 DÉCEMBRE / DE 14H À 19H30
Place des Alpes
Tout le programme sur www.mairie-ida.fr

Concert de Noël de l'Ecole de Musique de L'Isle d'Abeau

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE / 18H
Eglise de L'Isle d'Abeau
Entrée libre et gratuite

JANVIER

Atelier du mercredi : contes pour enfant

MERCREDI 4 JANVIER / DE 16H À 18H
Le Millenium - 22 avenue du Bourg
Sur réservation auprès du service culture
Gratuit / à partir de 3 ans

Déchetterie mobile

JEUDI 5 JANVIER / 16H - 20H
Place des droits de l'homme et du citoyen
Plus d'infos : www.mairie-ida.fr

Théo Charaf / Jérôme Piétri – Blues Café Live

JEUDI 5 JANVIER / 20H
Le Millenium / Gratuit / sur réservation

Les élus à votre écoute

SAMEDI 7 JANVIER / 10H
Salle Rosa Parks – mairie de L'Isle d'Abeau

Championnat AURA de Kick-Boxing par Denizot Fighting Team

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JANVIER
Gymnase David Douillet

Donne-moi ta chance Spectacle d'humour

VENDREDI 13 JANVIER / 20H30
Espace 120 – Centre Social Colucci / 5 €

Vœux du Maire à la population

SAMEDI 14 JANVIER / 19H30
Salle de L'Isle

The Swing Men Combo Concert swing poétique

VENDREDI 20 JANVIER / 20H30
Le Millenium / Tout public / 5 €

Compétition Départementale de gymnastique artistique par la Fédération UFOLEP

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 JANVIER / À PARTIR DE 8H
Gymnase Saint-Hubert



Désordre : petite musique de chambre en coffre à jouets

Théâtre musical jeune public
SAMEDI 28 JANVIER / 17H
Espace 120 – Centre Social Colucci
Gratuit / à partir de 3 ans

Interclubs Régionaux Badminton par le Badminton Club de L'Isle d'Abeau

DIMANCHE 29 JANVIER
Gymnase David Douillet

FÉVRIER

Les élus à votre écoute

SAMEDI 4 FÉVRIER / 10H
Salle Rosa Parks – mairie de L'Isle d'Abeau

Vente de diots par l'association In vino Gaudium

SAMEDI 25 FÉVRIER / DE 7H À 14H
Place Gabriel Péri

MARS

Les élus à votre écoute

SAMEDI 4 MARS / 10H
Salle Rosa Parks – mairie de L'Isle d'Abeau

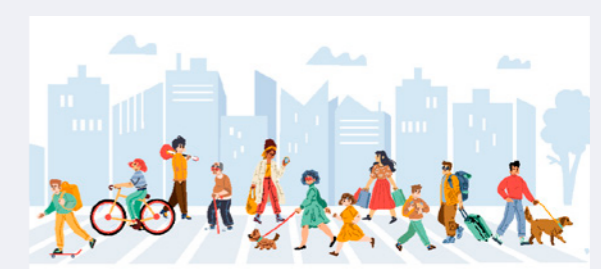
Femmes remarquables de l'Isère – Exposition

DU 6 AU 10 MARS
Mairie de L'Isle d'Abeau
Tout public / à partir de 13 ans

CONCOURS INSTAGRAM



POSTEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS SUR INSTA, CAPTUREZ NOTRE VILLE, UN PETIT FILTRE, ET LE GAGNANT SERA PUBLIÉ DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO ! #IDAMAG



Recensement de la population

Comme chaque année 8% des logements de la commune seront recensés du 19 janvier au 18 février 2023. C'est l'INSEE qui détermine les logements qui seront recensés. À L'Isle d'Abeau, 3 agents recenseurs, qui seront reconnaissables grâce à une carte tricolore, ont été recrutés.

Les agents effectueront une tournée de reconnaissance la semaine avant le début de la collecte et déposeront une lettre d'information dans votre boîte aux lettres. Puis à partir du 19 janvier, ils se présenteront dans chaque foyer pour procéder au recensement. 2 manières de faire :
- Soit en ligne, grâce aux identifiants fournis par l'agent recenseur
- Soit en papier, via le questionnaire (qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous).

À quoi ça sert ? Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant sur la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux... Ils servent aussi de référence pour l'installation d'un commerce, le développement des services publics...

Plus d'infos sur : www.le-recensement-et-moi.fr

ILS JOUENT À DOMICILE

ASSMIDA RUGBY
ESPACE SPORTIF JOËL GRISOLLET
27/11/2023
11/12/2022
22/01/2023
12/02/2023

PONGISTES LILÔTS CHAMPIONNAT DE FRANCE
GYMNASE DAVID DOUILLET
19/11/2022
26/11/2022
10/12/2022
21/01/2023
04/02/2023

IDA HANDBALL CHAMPIONNAT SENIORS
GYMNASE DAVID DOUILLET
21/01/2023
26/02/2023

BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE (BCPI)
GYMNASE DAVID DOUILLET
19/11/2022
26-27/11/2022
10/12/2022
28/01/2023

CHAMPIONNAT
GYMNASE SAINT-HUBERT
19/11/2022
26/11/2022
03/12/2022
04/12/2022
11/12/2022
07-08/01/2023
14-15/01/2023
28-29/01/2023
25-26/02/2023

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Téléthon 2022

La ville et les associations lilôtes se mobilisent une nouvelle fois pour le Téléthon. Cette année, en plus des traditionnelles ventes de brioches, un grand loto sera organisé autour d'une soirée festive rythmée par de la danse et de la musique.

L'objectif pour les organisateurs, récolter plus que l'année dernière !

→ Vente de brioches tous les samedis matin, de 8h à 12h, jusqu'au 3 décembre, sur le marché (Place Gabriel Péri).

→ Soirée Théâtre d'impro, vendredi 2 décembre à 20h30 au Millenium. Tarif 4 €. Une soirée proposée par « La Mauvaise Troupe ».

→ Soirée loto le samedi 3 décembre au gymnase David Douillet. Entrée payante soit avec carton soit en tant que spectateur / buvette sur place. Ouverture des portes à 17h30 et début du loto à 18h30.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville : www.mairie-ida.fr

AGISSONS POUR L'ISLE D'ABEAU

NON A LA LIGNE LYON-TURIN !
La ligne Lyon-Turin est calée en Nord-Isère. À L'Isle d'Abeau, elle défigurera la plaine du Catelan en passant sur un remblai de 10m de haut.
L'emprise de la ligne touche la zone humide, importante pour le monde agricole lilôt, car malgré la sécheresse, la production est obtenue sans arrosage.
De Lyon aux Alpes, le tracé traverse plusieurs périmètres de protection des captages d'eau destinés à l'alimentation des populations et perturbera la circulation de l'eau souterraine. La nappe phréatique du Catelan alimentant les captages de la CAPI en sera affectée.
Nous avons alerté les décideurs que les protections acoustiques sont insuffisantes et les nuisances inacceptables pour notre commune. Étant interrogés, nous avons indiqué notre opposition à ce projet et à défaut préférons le scénario fret-voyageurs avec un nombre quotidien de trains moindre par rapport au scénario fret.
Nous nous mobilisons pour préserver notre cadre de vie, l'eau et la biodiversité !

LE RENOUVEAU DE L'ISLE D'ABEAU

Le groupe du RENOUVEAU se veut bienveillant et attentif à notre ville, à ses habitants. Cette année a été éprouvante pour beaucoup d'entre vous, problématiques sociales, économiques, conjoncturelles. Nous vivons une époque particulière et nous pensions que cela créerait du lien, de l'aide. Force de constater que bien au contraire, les relations se tendent, la semaine à 4 jours a mis à mal certains foyers, les constructions se veulent oxygènes, la problématique « sécurité » est encore prégnante. Nous nous voulons optimistes même si nous savons que les fêtes de fin d'année n'auront pas la même saveur compte tenu des contraintes financières. Alors nous vous souhaitons le meilleur pour revenir vers vous dès janvier, et appréhender ensemble une année 2023 qui sera je l'espère riche. Elle nous permettra aussi de faire un bilan sur les promesses faites par la majorité et celles qui auront été honorées (ou pas). Prenez soin de vous.

DEMAIN AVEC VOUS

Texte non parvenu.

UN NOUVEAU SITE QUARTIER SAINT-HUBERT

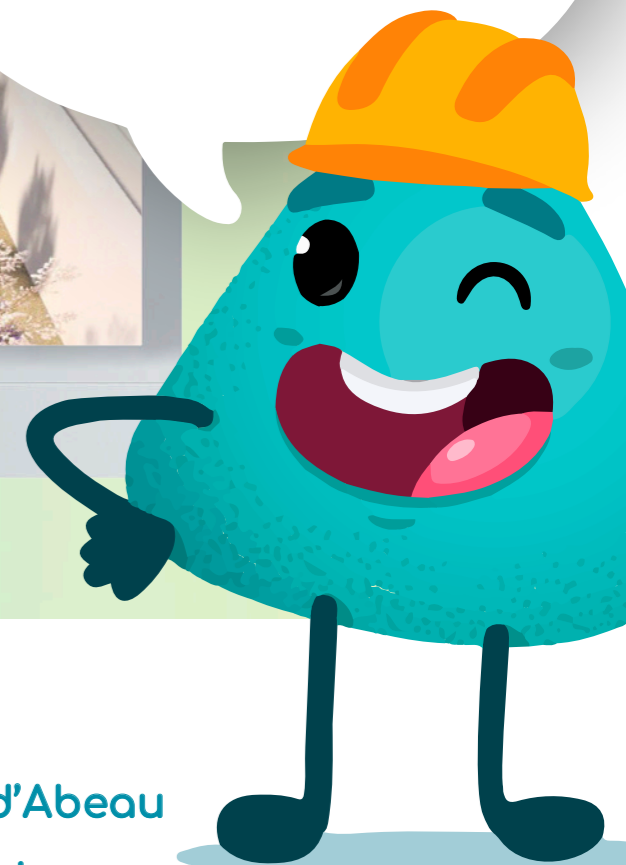
Pour suivre l'avancement des travaux
et les actualités de la rénovation urbaine

saint-hubert.mairie-ida.fr



RESTEZ CONNECTÉS

Nous vous tiendrons
informés de son
lancement !



www.mairie-ida.fr



Ville de L'Isle d'Abeau



[ville_listedabeau](https://www.instagram.com/ville_listedabeau)

Place des alpes

FÊTE de NOËL

JEUX ET
ateliers

GASTRONOMIE

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
DE 14H À 19H30

SPECTACLES
et
animations

CONTES
de Noël

Retrouvez tout le programme
sur www.mairie-ida.fr

